Université BORDEAUX MONTAIGNE

Direction Générale des Services

Ref : CA2016/28

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 8 AVRIL 2016

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 FÉVRIER 2016

➲ le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 8 avril 2016 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

Vu *le code de l'éducation, et notamment son article L.712-2,*
Vu *les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

Après en avoir délibéré,

➲ approuve le procès-verbal du conseil d'administration du 26 février 2016.

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 08 avril 2016.

Nombre de membres présents	**28**
Nombre de membres représentés	**8**
Nombre d'abstentions	**0**
Nombre de suffrages exprimés	**36**
Nombre de votes pour	**36**
Nombre de votes contre	**0**

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 25/04/2016

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le : 13/04/2016